

## Annexe 5 : Une politique territoriale de santé

- Une politique d'attractivité pour attirer des professionnels de santé sur le territoire ;
- La dynamisation des filières de formation aux métiers de la santé : augmentation des capacités des écoles d'infirmiers-ères et d'aide-soignants-tes, développement des terrains de stages pour les étudiants en médecine et les paramédicaux en formation, en lien avec la Faculté de Médecine. Une antenne Mulhousienne de la Faculté pourrait être facilitatrice de ce développement. La revalorisation des métiers de la santé doit y trouver toute sa place : Le développement des formations d'infirmiers-ères de pratique avancée permettrait de tirer vers le haut la qualité et les compétences des professionnels. Le redimensionnement du site Mulhousien actuel est un enjeu structurel majeur ;
- Le recentrage de l'activité des médecins vers leur cœur de métier, conduisant au développement de métiers d'assistant-te médicale en ville et à l'hôpital, et de la télémédecine ;
- La mise en place d'équipes mobiles de gériatrie et de lits d'hôpitaux de jour pour maintenir à domicile des personnes âgées, et de façon à être prêt à encaisser le boom démographique du vieillissement de notre pays ;
- La rénovation de l'EHPAD de Mulhouse ;
- Le développement concerté de maisons de santé maillées sur le territoire, dotées d'un cahier des charges partagé en matière de filières de soins (maladies chroniques, pédiatrie, gynécologie, psychiatrie...) et incluant un volet prévention/information/éducation, notamment auprès des jeunes sur les fléaux actuels de notre société : malnutrition/malbouffe, tabac, alcool, sédentarité, pollution air/eau, urbanisme surpeuplé, manque de nature en ville.  
Le rôle des communautés professionnelles territoriales de santé (**CPTS**) y sera majeur, comme celui des élus du territoire ;
- Un pilotage territorial des projets au cœur d'une véritable démocratie sanitaire ;
- Développement d'une politique concertée de recherche en santé entre les acteurs clés du territoire.

